SOSLH 266 | 2 6/12-0 (1933)

Possibilité d'émettre des emprunts à court terme sur le marché étranger

(s) C.D. 23. 5.39 6 II 2°

Possibilité d'émettre à l'étranger des enprunts à court terme

QUESTION II - Comptes rendus 2°) - Trésorerie

(s) P. 6
Emprunt à court terme à l'étranger

M. FILIPPI- Nous avions également envisagé, pour nous procurer des ressources à meilleur compte, de faire des opérations d'emprunt à court terme à l'étranger. L'année dernière, nous avions encore en portefeuille un certain nombre de billets émis à l'étranger et nous n'en avons plus cette année. A l'heure actuelle, par exemple, nous pourrions trouver de l'argent en Angleterre à des conditions avantageuses, en nous couvrant d'ailleurs en France par une opération de report pour éviter tout risque de change. Mais je crois que le Mouvement Général des Fonds préfèrerait que nous ne fassions pas d'opérations de cet ordre.

M. RUEFF- De quel montant s'égit-il?

M. FILIPPI - Nous pourrions anvisager une opération d'une centaine de millions.

<u>M. RUEFF</u> - Mon sentiment est qu'il est préférable de ne pas laisser traîner sa signature sur des marchés étrangers pour 100 M. : cela n'en vaut vraiment pas la peine. D'autre part, une telle opération pourrait soulever des difficultés avec la Banque d'Angleterre qui a demandé de ne pas faire d'opérations de cette nature dans prendre contact avec elle.

M. RENE MAYER - Pouvons-nous espérer être autorisés un jour à procéder à une émission d'obligations à long terme pour consolider notre dette à court terme?

M. FILIPFI - Nous avons écrit au Ministre des Finances à ce sujet.

M. RUEFFE - Le Ministre des Finances n'envisage pas actuellement d'opérations à long terme sur le marché.